

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

DELIBERATION N° 2024-12-171-DGS

Nomenclature : 5.3

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Votants : 31
Abstention : /
Votes exprimés: 31

Pour: 31
Contre : /

L'an deux mille vingt quatre, le dix-neuf décembre, à dix-huit heures trente. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur MABILLET, Maire.

PRÉSENTS EN DEBUT DE SEANCE

M. MABILLET, M. PERRET, Mme MOUNIER, M. DOMET, Mme DUFAU, M. SAUBIETTE, Mme ORDUNA, M. DUBERT, Mme TROISVALLETS, M. GONZALES, Mme SAINT-AUBIN, Mme DARRAMBIDE, M. LESPADE, Mme NOGARO, M. GARANS, Mme DUPRE, Mme CORRIHONS, Mme LOGEZ, Mme BIRLES, M. CENDRES, Mme PERIMONY-BENASSY, M. COUTIER, Mme LALANNE, M. LORMAND, M. ROBLES, Mme CASSAING, M. LATAILLADE

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS EN DEBUT DE SEANCE

Mme BAULON	procuration	à	Mme TROISVALLETS
Mme PICAT	procuration	à	M. LORMAND
M. MIREMONT	procuration	à	M. GONZALES
M. DECKE	procuration	à	M. DUBERT
Mme LE GALL	procuration	à	Mme LALANNE
M. LAURENT	procuration	à	M. LATAILLADE

M. ROBLES et Mme CASSAING quittent la séance au point n°2024-12-169-DGS

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme MOUNIER

Nombre de Conseillers en exercice	33
Nombre de présents	27 25 à partir du point n°2024-12-170-DGS
Nombre de pouvoirs	6
Nombre de votants	33 31 à partir du point n°2024-12-170-DGS

Fait à Tarnos,
le 20 décembre 2024

Pour extrait certifié
conforme



Le Maire

*Certifié exécutoire compte tenu
du dépôt au titre du contrôle de
légalité et de La publication sur
le site Internet de la Mairie le :*

23/12/2024

A la suite de l'élection de Mme Marie-France LOGEZ aux fonctions de Conseillère municipale de la Commune de Tarnos, il convient de procéder à son intégration au sein des commissions municipales suivantes :

- Action sociale / Solidarités / Santé
- Culture / Emancipation



De plus, à la suite d'une décision de justice actant la démission d'office de Mme Caroline DACHARRY, il convient d'intégrer M. Bertrand LATAILLADE dans les commissions municipales pour lesquelles Mme Caroline DACHARRY était représentante du groupe « Tarnos-Seignanx, notre avenir en commun » et ce, dans l'attente de la répartition dans les commissions des membres du groupe auquel il appartient.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121-21, L 2121-22 et L 2121-29,

Vu les délibérations en date du 4 juin 2020, portant respectivement création des commissions municipales et fixant à 10 le nombre de membres dans chaque commission,

Considérant la répartition de chaque groupe d'élus au sein du Conseil municipal,

DELIBERE

DECIDE de procéder à la désignation des membres des commissions par vote à main levée

DIT que la commission « Action sociale / Solidarités / Santé » est ainsi composée :

Président M. le Maire

Membres	Mme Aurélie ORDUNA	Mme Nelly PICAT
	M. Alain COUTIER	Mme Nicole CORRIHONS
	Mme Nathalie LE GALL	Mme Marie-France LOGEZ
	Mme Anne DUPRE	M. Antoine ROBLES
	M. Patrice LORMAND	M. Bertrand LATAILLADE

DIT que la commission « Culture / Emancipation » est ainsi composée :

Président M. le Maire

Membres	Mme Elisabeth MOUNIER	Mme Nathalie LE GALL
	Mme Anne DUPRE	Mme Nelly PICAT
	Mme Maryse SAINT-AUBIN	Mme Marie-France LOGEZ
	Mme Nelly LALANNE	M. Antoine ROBLES
	M. Didier MIREMONT	M. Bertrand LATAILLADE



DIT que la commission « Développement économique / Economie Sociale et Solidaire / Commerce / Agriculture » est ainsi composée :

Président M. le Maire

Membres	Mme Cécile TROISVALLETS	Mme Isabelle NOGARO
	M. Jean-Marc LESPASSE	Mme Nicole CORRIHONS
	M. Alain PERRET	Mme Emilie BAULON
	M. Nicolas DOMET	M. Antoine ROBLES
	Mme Nelly LALANNE	M. Bertrand LATAILLADE

DIT que la commission « Education / Enfance / Jeunesse » est ainsi composée :

Président M. le Maire

Membres	M. Emmanuel SAUBIETTE	Mme Martine PERIMONY-BENASSY
	Mme Elisabeth MOUNIER	Mme Nelly PICAT
	M. Henri DECKE	M. Christophe GARANS
	Mme Nelly LALANNE	Mme Alice CASSAING
	Mme Maryse SAINT-AUBIN	M. Bertrand LATAILLADE

DIT que la commission « Transition écologique / Mobilités / Participation citoyenne » est ainsi composée :

Président M. le Maire

Membres	M. Nicolas DOMET	Mme Aurélie ORDUNA
	Mme Isabelle NOGARO	Mme Fabienne DARRAMBIDE
	Mme Isabelle DUFAU	M. Didier MIREMONT
	M. Alain COUTIER	Mme Alice CASSAING
	Mme Cécile TROISVALLETS	M. Bertrand LATAILLADE

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr